



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

2023-24 Étude de suivi annuelle d'IRCC

Rapport final

Préparé à l'intention de : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Fournisseur : Ipsos

Numéro du contrat : CW2334125

Valeur du contrat : 295 428,24 \$ (TVH comprise)

Date d'attribution du contrat : 16 octobre 2023

Date de livraison : 29 mars 2024

Numéro d'enregistrement : ROP 069-23

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec IRCC à :

IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@cic.gc.ca.

This report is also available in English.

Canada 

Tous droits réservés

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats de deux sondages et d'une série de groupes de discussion menés par Ipsos pour le compte d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les sondages téléphoniques ont été réalisés entre le 3 novembre et le 17 décembre 2023 auprès d'un échantillon national représentatif de 3 000 Canadiens et entre le 3 janvier et le 5 février 2024 auprès de 1 540 résidents de 13 municipalités sélectionnées. Un total de 92 Canadiens ont participé à 14 groupes de discussion en ligne entre le 26 février et le 11 mars 2024.

This report is also available in English with the following title: **2023-24 IRCC Annual Tracking Study.**

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite doit être obtenue au préalable auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada à IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@cic.gc.ca ou écrire à l'adresse suivante :

Direction des communications institutionnelles et numériques et du marketing
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Tour Jean-Edmonds Sud
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

Numéro de catalogue : Ci4-183/1-2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-72345-7

Publications connexes :

Numéro de catalogue : Ci4-183/1-2024E-PDF (Rapport final, anglais)

ISBN : 978-0-660-72344-0

© Sa Majesté le roi du chef du Canada, représenté par le ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2024

Attestation de neutralité politique

J'atteste, par la présente, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications du gouvernement du Canada et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Brad Griffin
Président
Affaires publiques Ipsos

Table des matières

Compte rendu sommaire.....	5
Faits saillants détaillés de l'étude quantitative.....	12
Résultats qualitatifs détaillés	17
Attitudes contextuelles à l'égard de l'immigration	17
Attitudes à l'égard des annonces gouvernementales concernant les résidents permanents et volets.	22
Attitudes à l'égard de l'annonce au sujet des résidents temporaires.....	29
Annexe 1 – Méthodologie de l'étude quantitative	33
Annexe 2 – Outils quantitatifs et qualitatifs	42
Annexe 3 – Ensemble complet de données tabulées.....	43

Compte rendu sommaire

Affaires publiques Ipsos a le plaisir de remettre le présent rapport à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Contexte

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) facilite l'arrivée des immigrants, offre une protection aux réfugiés et propose des programmes pour aider les nouveaux arrivants à s'établir au Canada. Il accorde également la citoyenneté et délivre des documents de voyage (tels que des passeports) aux Canadiens.

IRCC a mis en place un programme d'étude continue en vue de mieux comprendre les attitudes des Canadiens à l'égard des enjeux relatifs à la citoyenneté et à l'immigration. Par l'évaluation et l'analyse des points de vue, le ministère obtient des indications sur d'importants secteurs de dépenses relatifs à son mandat et aux services qu'il rend.

Objectifs de l'étude

L'étude de suivi annuelle d'IRCC 2023-2024, menée auprès de membres de la population générale canadienne, y compris des nouveaux arrivants, des immigrants établis et des Autochtones, a été conçue pour fournir à IRCC des données de suivi comparables sur les attitudes à l'égard d'enjeux prioritaires pour le ministère concernant l'immigration, les réfugiés et la citoyenneté. Plus précisément, elle porte sur :

- Les niveaux d'immigration;
- Les répercussions de l'immigration sur le Canada;
- Les perceptions du service fourni par IRCC aux clients et au grand public;
- Le système d'immigration du Canada et ses priorités;
- L'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants.

Le projet de recherche comportait deux étapes : deux sondages quantitatifs menés par téléphone et une série de groupes de discussion qualitatifs tenus en ligne. La valeur totale du contrat pour cette étude est de **295 428,24 \$**, TVH incluse.

Méthodologie de l'étude quantitative

Pour atteindre les objectifs de la recherche, Ipsos a mené un sondage téléphonique national et un sondage téléphonique ciblé auprès de résidents de municipalités sélectionnées partout au pays. Le sondage téléphonique national de 15 minutes a été réalisé entre le 3 novembre et le 17 décembre 2023 auprès d'un échantillon national de $n = 3\,000$ adultes canadiens. L'échantillon probabiliste du sondage téléphonique a été constitué à partir d'un système de composition aléatoire. Ce type d'échantillon donne lieu à une marge d'erreur de plus ou moins 1,8 point de pourcentage (calculée selon un intervalle de confiance de 95 %). Le sondage a été proposé aux répondants dans la langue officielle de leur choix.

Ipsos a également mené un sondage téléphonique de 11 minutes entre le 3 janvier et le 5 février 2024 auprès d'un échantillon aléatoire de 1 540 personnes de 13 municipalités sélectionnées (à raison de 100 à 120 sondages par municipalité). L'échantillon probabiliste des membres de la population générale âgés de 18 ans a été généré au moyen de la composition aléatoire. Dans le cas des municipalités, les marges d'erreur se situent entre $\pm 8,9$ et $\pm 9,8$ points de pourcentage, selon la taille de l'échantillon (calculées selon un intervalle de confiance de 95 %).

Un rapport complet sur la méthodologie quantitative qui contient tous les renseignements sur l'exécution du travail sur le terrain nécessaires pour mener à bien le projet d'étude se trouve à l'annexe 1. Les outils de recherche du volet quantitatif et un ensemble de résultats tabulés issus des sondages quantitatifs sont fournis dans un document distinct.

Méthodologie de l'étude qualitative

Ipsos a mené un total de 14 groupes de discussion en ligne auprès des publics cibles suivants :

- Membres du **grand public** canadien âgés de 18 ans ou plus (y compris des personnes qui vivent dans les régions plus rurales)
- **Nouveaux arrivants** (immigrants qui vivent au Canada depuis 2018 ou après)
- **Canadiens autochtones** (mélange de régions)

Les travaux sur le terrain se sont déroulés entre le 26 février et le 11 mars 2024. Comme le montre le tableau ci-dessous, il s'agit d'une étude d'envergure nationale qui a mobilisé des membres du grand public, y compris des nouveaux arrivants et des Autochtones, et a été menée dans les deux langues officielles.

Groupe	Public cible	Langue	Nombre de participants
1	Population générale de la région du Grand Toronto	Anglais	6
2	Population générale de Calgary et Edmonton	Anglais	5
3	Population générale de villes de l'Atlantique	Anglais	5
4	Population générale de Saskatoon et Regina	Anglais	7
5	Population générale de la région métropolitaine de Vancouver	Anglais	6
6	Population générale de Kitchener-Cambridge-Waterloo, Guelph et London	Anglais	7
7	Population générale de Montréal	Français	6
8	Population générale de communautés francophones à l'extérieur du Québec	Français	8
9	Population générale de centres de petite taille (population de moins de 30 000 habitants) partout au Canada	Anglais	7
10	Nouveaux arrivants de l'Ouest canadien	Anglais	10
11	Nouveaux arrivants de l'Est canadien	Anglais	9
12	Nouveaux arrivants du Québec et des communautés francophones de l'Est canadien	Français	8
13	Autochtones de l'Est canadien et des Territoires	Anglais	4
14	Autochtones de l'Ouest canadien et des Territoires	Anglais	4

Les groupes de discussion ont eu lieu en ligne et chacun a duré environ 2 heures. Au total, 92 personnes y ont pris part. Elles ont reçu une somme de 125 \$ en guise de remerciement.

Note au lecteur sur la nature des résultats qualitatifs : Veuillez noter que les résultats d'étude qualitative sont de nature exploratoire et directionnelle. L'intérêt de la recherche qualitative réside dans le fait qu'elle permet d'explorer en profondeur les facteurs qui façonnent les attitudes et les comportements du public à l'égard de certains enjeux. Au moment d'interpréter les résultats, il faut tenir compte du fait que l'intention n'est en aucun cas d'en produire qui soient statistiquement représentatifs de la population générale. Pour obtenir un portrait représentatif de la connaissance, des attitudes et des perceptions du public canadien sur le sujet, il faut consulter le rapport du sondage quantitatif distinct qui a été mené.

Sommaire des faits saillants de l'étude quantitative

Sondage national

Lorsqu'on demande aux Canadiens ce qu'ils pensent du nombre d'immigrants qui viennent au Canada, la moitié (48 %) pensent qu'il y en a « juste assez ». Environ un tiers (35 %) estiment qu'il y en a un « trop grand nombre », et un sur dix (12 %), qu'il y en a « trop peu ».

Un peu plus de la moitié (55 %) des Canadiens jugent que l'immigration a un effet positif sur leur ville ou village, comparativement à un Canadien sur cinq (22 %) qui trouve qu'elle a un effet plus négatif. À l'échelle provinciale, les perceptions de l'immigration sont similaires : six Canadiens sur dix (58 %) jugent

que l'immigration a un effet positif sur leur province, tandis qu'un quart (24 %) considèrent qu'elle a un effet négatif. Dans l'ensemble, à l'échelle nationale, les perceptions de l'immigration sont plus positives, puisque six Canadiens sur dix (63 %) jugent que l'immigration a un effet positif, comparativement à un quart (23 %) qui estiment qu'elle a un effet négatif.

En ce qui concerne les attitudes et les opinions à l'égard de l'immigration, les Canadiens ont des impressions positives de la réputation du Canada en tant que société ouverte et accueillante (74 %) et les deux tiers (65 %) sont d'accord pour dire que le fait d'accepter des immigrants issus de diverses cultures rend le Canada plus fort. Sur le plan économique, les deux tiers (67 %) des Canadiens sont d'accord pour dire que l'immigration est nécessaire si le Canada souhaite soutenir sa croissance économique compte tenu du vieillissement de la population, et six sur dix (61 %) sont d'accord pour dire que la capacité concurrentielle du Canada dépend de l'habileté à recruter des immigrants qui répondent aux besoins en évolution du pays en matière de main-d'œuvre. Six répondants sur dix (62 %) sont aussi d'accord pour dire que l'immigration est nécessaire pour aider la gestion des pénuries de compétences et de main-d'œuvre dans leur économie locale. En revanche, un peu moins de la moitié (46 %) des Canadiens sont d'accord pour dire que le Canada devrait se concentrer à aider les Canadiens sans emploi plutôt que de rechercher des immigrants qualifiés pour pourvoir des postes.

En ce qui concerne les perceptions sur les réfugiés, la moitié (48 %) des Canadiens estiment qu'il y en a « juste assez » qui viennent au Canada, comparativement à trois sur dix (29 %) qui jugent qu'il y en a un « trop grand nombre » et un sur cinq (18 %), qu'il y en a « trop peu ».

Sondage municipal

L'analyse du sondage municipal n'a pas été effectuée, car il a été réalisé en vertu d'une offre à commandes de *Série B : Recherche sur le terrain et tabulation des données des sondages téléphoniques*. Un ensemble complet de données tabulées pour le sondage municipal est fourni dans un document distinct.

Sommaire des résultats de l'étude qualitative

Principales préoccupations

Dans l'ensemble, le logement ainsi que la hausse générale du coût de la vie sont soulignés comme étant les principaux sujets de préoccupation. À propos du logement en particulier, plusieurs participants évoquent la façon dont ils ont été touchés, mentionnant notamment que leur loyer et leurs versements hypothécaires ont augmenté considérablement, qu'ils ont dû déménager en raison de la hausse des coûts du logement ou encore qu'ils sont incapables de déménager dans un logement qui serait plus adapté à leurs besoins.

Les participants des groupes de nouveaux arrivants parlent des défis supplémentaires auxquels ils sont confrontés en raison du manque d'antécédents de crédit ou de références de propriétaires au Canada et du manque de relations pour trouver un garant. Plusieurs racontent avoir été exploités par des propriétaires ou des conseillers financiers en raison de leur manque de connaissance du marché canadien.

Les participants arrivés plus récemment sont conscients des défis en matière de logement au Canada, mais sont déconcertés par les difficultés réelles auxquelles ils ont été confrontés à leur arrivée.

L'immigration n'est mentionnée qu'à quelques reprises comme une préoccupation majeure et une minorité de personnes l'ont explicitement évoquée en décrivant les défis auxquels leurs communautés sont confrontées en matière de logement.

Attitudes à l'égard des annonces concernant les résidents permanents et volets

L'appui soutenu à l'immigration se dégage comme étant le sentiment général au sein des groupes, y compris les groupes de nouveaux arrivants, mais il est accompagné d'une attitude de « pas maintenant » ou de « comment allons-nous faire en sorte que cela fonctionne ». Ce sentiment est en partie fondé sur ce qui suit : des préoccupations en ce qui concerne l'effet de l'immigration sur les infrastructures, l'injustice perçue par les nouveaux arrivants que le Canada n'est pas en mesure de tenir sa promesse de leur offrir une meilleure qualité de vie, la préférence pour accorder la priorité à ceux qui sont déjà au Canada et qui rencontrent des difficultés en matière de logement, de soins de santé, etc.

Cibles générales. La connaissance des cibles concernant les résidents permanents annoncées à l'automne est faible dans l'ensemble. De l'avis de nombreux participants, les cibles fixées pour les trois prochaines années qui leur ont été présentées sont trop élevées. Ils ne parviennent pas à comprendre comment les villes, qui accueillent déjà de grands volumes d'immigrants et où les infrastructures sont déjà sous forte pression, pourraient en accueillir autant que les cibles proposées. Il convient de noter que certains participants ont une réaction plus neutre et qu'ils ont plus tendance à considérer le petit pourcentage de 1,2 % lorsque la cible est exprimée en proportion de la population du Canada. Ils ont également plus tendance à croire que le gouvernement a mené des recherches appropriées pour fixer les cibles et qu'il a la situation « bien en main ».

Volet économique. À propos des types de compétences et d'expérience que devraient posséder les résidents permanents du volet économique, les participants ont tendance à compter sur les travailleurs de la santé pour régler les problèmes d'accès aux soins de santé, sur les ouvriers spécialisés pour aider à construire les logements et les infrastructures dont le Canada a besoin et sur les enseignants pour réduire la taille des classes. Des appels pressants sont lancés pour réduire les obstacles qui empêchent les nouveaux arrivants expérimentés d'exercer dans leur domaine d'expertise. Les réactions à l'idée de donner la priorité à ceux qui possèdent des compétences en affaires sont plus mitigées.

Volet familial. La discussion au sujet du volet familial tourne largement autour de ses implications économiques. Les participants sont généralement d'accord pour fixer une cible plus élevée dans le cas du parrainage des conjoints et partenaires, qui sont susceptibles d'être en âge de travailler, et une cible plus basse dans le cas du parrainage des parents et des grands-parents, qui pourraient peser lourdement sur le système de santé plutôt que de contribuer à l'économie.

Plusieurs participants proposent que les demandes concernant des parents et des grands-parents en bonne santé aient priorité sur celles concernant des parents à la santé plus fragile. Les participants des

groupes de nouveaux arrivants sont plus enclins à soutenir un système de loterie pour traiter les demandes des parents et des grands-parents, car ils considèrent qu'il s'agit d'une approche équitable.

Volet humanitaire. Les quelques participants qui s'opposent catégoriquement à l'immigration sont très critiques à l'égard du volet humanitaire : ils ont tendance à considérer les réfugiés et les demandeurs d'asile comme un « fardeau » pour le système et les contribuables et appellent donc à réduire considérablement la cible. À l'autre extrémité du spectre, quelques participants estiment que le fait d'accorder l'asile est la « bonne chose » que le Canada doit faire. Entre ces deux extrémités, certains participants reconnaissent la nécessité d'aider, mais expriment également des préoccupations quant à la capacité du Canada à soutenir de manière réaliste la croissance démographique compte tenu des pressions actuelles sur les infrastructures publiques.

Nombreux sont ceux qui souhaitent également comprendre pourquoi le Soudan et Gaza sont priorisés lorsqu'on leur présente des renseignements sur les programmes humanitaires pour ces pays. Les programmes en tant que tels suscitent très peu de préoccupations en particulier. Les principales préoccupations concernent la capacité du Canada à accueillir davantage de personnes et les ressources gouvernementales nécessaires pour les soutenir.

Immigration francophone à l'extérieur du Québec. Seuls les participants du Québec ont des opinions bien arrêtées sur l'augmentation de la proportion de nouveaux résidents permanents qui parlent français admis à l'extérieur du Québec. Ils y voient un avantage, car cela réduirait la pression de l'immigration sur la province.

Examen stratégique de l'immigration. Aucun des participants n'a entendu parler de l'Examen stratégique de l'immigration.

Attitudes à l'égard des annonces concernant les résidents temporaires

Étudiants internationaux. Parmi toutes les annonces gouvernementales sur l'immigration testées dans le cadre de l'étude, c'est le plafond en matière d'étudiants internationaux qui constitue celle dont les participants ont le plus tendance à avoir entendu parler, bien que dans une très faible proportion. Les points de vue sur le plafond sont pour la plupart positifs, même si certains expriment des opinions divergentes. Quelques participants croient que la limite pourrait aider à atténuer la pression sur la demande de logements, et les principales préoccupations soulevées concernent les répercussions financières sur les universités et les collèges.

Travailleurs étrangers temporaires. De même, les attitudes à l'égard des travailleurs étrangers temporaires sont mitigées. Certains participants sont d'avis que les travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle important en occupant des postes dont les travailleurs canadiens ne veulent pas. D'autres, par contre, sont plus enclins à croire que ces postes sont vacants parce que les employeurs n'offrent pas des salaires adéquats. Selon leur perception, principalement influencée par la couverture médiatique, les travailleurs étrangers temporaires sont soumis à de mauvaises conditions de vie et de travail de la part de certains employeurs.

Niveaux de résidents temporaires. En général, les participants ne savent pas trop pourquoi le nombre de résidents temporaires a augmenté au cours de la dernière année, passant de 1,5 million à 2,2 millions. Selon une explication proposée, ce serait attribuable à l'arrivée d'Ukrainiens fuyant la guerre. La plupart des participants constatent que le nombre de résidents temporaires est plus important que prévu, et perçoivent cette augmentation de manière négative dans le contexte des préoccupations déjà exprimées concernant la capacité d'accueil en général.

Faits saillants détaillés de l'étude quantitative

Sondage national

Attitudes à l'égard du nombre d'immigrants

La moitié (48 %) des Canadiens jugent qu'il y a « juste assez » d'immigrants qui viennent au Canada. Environ un tiers (35 %) estiment qu'il y en a un « trop grand nombre », et un sur dix (12 %), qu'il y en a « trop peu ». Les Canadiens plus âgés ont plus tendance que les plus jeunes à juger qu'il y a « un trop grand nombre » d'immigrants qui viennent au Canada puisque 39 % des Canadiens de 55 ans et plus sont de cet avis, comparativement à 30 % des Canadiens de 18 à 24 ans.

Tableau : Résultats provinciaux et territoriaux pour la question : À votre avis, est-ce qu'il y a un trop grand nombre, trop peu ou juste assez d'immigrants qui viennent au Canada?

	Total	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	PE	NS	NL	Territoires
Trop grand nombre	35 %	33 %	38 %	40 %	24 %	41 %	25 %	25 %	37 %	36 %	30 %	23 %
Juste assez	48 %	52 %	46 %	50 %	52 %	46 %	51 %	52 %	50 %	36 %	48 %	48 %
Trop peu	12 %	10 %	9 %	7 %	20 %	8 %	18 %	13 %	4 %	19 %	19 %	18 %
Je ne sais pas	5 %	4 %	6 %	3 %	4 %	4 %	6 %	10 %	9 %	8 %	3 %	10 %

Lorsqu'ils considèrent que le Canada accueillera 485 000 immigrants en 2024, les Canadiens sont partagés quant à savoir si c'est un « trop grand nombre » (46 %) ou « juste assez » (44 %). Seuls 6 % estiment que c'est « trop peu ». La perception selon laquelle le Canada admet un « trop grand nombre » d'immigrants augmente lorsqu'ils apprennent le nombre d'immigrants qui entreront au Canada en 2024 (46 %, comparativement à 35 %). En revanche, lorsque le nombre d'immigrants venant au Canada est défini comme représentant « 1 % de la population actuelle du Canada », la perception s'adoucit puisqu'un peu moins de la moitié (47 %) des Canadiens pensent que c'est « juste assez », contre quatre sur dix (38 %) qui jugent que c'est un « trop grand nombre ».

Tableau : Résultats provinciaux et territoriaux pour la question : À l'heure actuelle, le Canada prévoit d'accepter 485 000 immigrants [AFFICHER POUR LA MOITIÉ DES RÉPONDANTS : « à titre de résidents permanents »] en 2024. Diriez-vous que ce serait un trop grand nombre, trop peu ou juste assez?

	Total	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	PE	NS	NL	Territoires
Trop grand nombre	46 %	46 %	52 %	47 %	37 %	49 %	38 %	43 %	49 %	51 %	46 %	31 %
Juste assez	44 %	44 %	39 %	44 %	51 %	42 %	47 %	52 %	40 %	36 %	41 %	51 %
Trop peu	6 %	4 %	4 %	5 %	7 %	5 %	10 %	5 %	5 %	12 %	7 %	10 %
Je ne sais pas	4 %	5 %	5 %	3 %	4 %	4 %	4 %	1 %	5 %	2 %	6 %	7 %

Lorsqu'on examine les perceptions à l'égard du nombre d'immigrants dans les provinces et les territoires du pays, elles sont semblables aux perceptions générales à l'égard de l'immigration à l'échelle nationale. Un peu moins de la moitié (44 %) des Canadiens estiment qu'il y a « juste assez » d'immigrants qui arrivent dans leur province ou territoire, comparativement à quatre sur dix (38 %) qui sont d'avis qu'il y en a un « trop grand nombre » et 14 %, qu'il y en a « trop peu ». De même, à l'échelle locale, un peu moins de la moitié (45 %) des Canadiens jugent qu'il y a « juste assez » d'immigrants qui arrivent dans leur ville ou village, tandis que trois sur dix (32 %) pensent qu'il y en a un « trop grand nombre » et un sur cinq (19 %), qu'il y en a « trop peu ».

Tableau : Résultats provinciaux et territoriaux pour la question : Est-ce qu'il y a un trop grand nombre, trop peu ou juste assez d'immigrants qui arrivent dans votre province ou territoire?

	Total	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	PE	NS	NL	Territoires
Trop grand nombre	38 %	38 %	36 %	31 %	19 %	51 %	25 %	24 %	44 %	38 %	25 %	14 %
Juste assez	44 %	48 %	44 %	43 %	57 %	39 %	49 %	47 %	50 %	41 %	40 %	53 %
Trop peu	14 %	11 %	15 %	22 %	22 %	6 %	24 %	27 %	4 %	19 %	34 %	27 %
Je ne sais pas	3 %	4 %	5 %	3 %	1 %	4 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	6 %

Un peu plus de la moitié (55 %) des Canadiens estiment que l'immigration a un effet positif sur leur ville ou village, comparativement à un sur cinq (22 %) qui juge que l'effet est négatif. Lorsqu'on examine les trois plus grandes villes du Canada, ce sont les résidents de Montréal qui ont le plus tendance à indiquer que l'immigration a un effet positif (59 %) et ceux de Toronto, qu'elle a un effet négatif (31 %). À l'échelle du quartier, les perceptions de l'immigration sont similaires, puisque la moitié (51 %) des Canadiens jugent que l'immigration a un effet positif sur leur quartier, comparativement à 16 % qui estiment que l'effet est négatif. À l'échelle provinciale, les perceptions de l'immigration sont similaires : six Canadiens sur dix (58 %) jugent que l'immigration a un effet positif sur leur province, tandis qu'un quart (24 %) considèrent qu'elle a un effet négatif. Dans l'ensemble, à l'échelle nationale, les perceptions de l'immigration sont plus positives, puisque six Canadiens sur dix (63 %) jugent que l'immigration a un effet positif, comparativement à un quart (23 %) qui estiment qu'elle a un effet négatif.

Tableau : Résultats provinciaux et territoriaux pour la question : De façon générale, quel effet l'immigration au Canada a-t-elle sur votre province ou territoire? Cet effet est-il...

	Total	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	PE	NS	NL	Territoires
Positif (très/plutôt)	58 %	58 %	57 %	58 %	72 %	53 %	63 %	66 %	59 %	68 %	68 %	67 %
Ni positif ni négatif	17 %	17 %	16 %	21 %	10 %	15 %	21 %	16 %	7 %	12 %	15 %	20 %
Négatif (très/plutôt)	24 %	24 %	27 %	20 %	17 %	31 %	15 %	17 %	33 %	19 %	16 %	13 %

Attitudes et opinions générales à l'égard de l'immigration

Les attitudes et les opinions à l'égard de l'immigration sont généralement positives, mais les Canadiens expriment certaines préoccupations en ce qui concerne les répercussions de l'immigration sur les services publics, la disponibilité des logements et l'intégration dans la société. Les Canadiens ont des impressions positives de la réputation du Canada en tant que société ouverte et accueillante (74 %), et les deux tiers (65 %) sont d'accord pour dire que le fait d'accepter des immigrants issus de diverses cultures rend le Canada plus fort. Les trois quarts (73 %) des Canadiens sont d'accord pour dire que la plupart des immigrants qui viennent au Canada souhaitent apporter leur contribution à la société, mais la moitié (51 %) sont aussi d'accord pour dire que les immigrants doivent en faire davantage pour s'intégrer à la société canadienne. Près de la moitié (46 %) des Canadiens sont d'accord pour dire que l'immigration met trop de pression sur les services publics au pays. En ce qui concerne le logement, la moitié (50 %) des Canadiens sont d'accord pour dire que l'immigration exerce trop de pression sur la disponibilité de logements dans leur ville ou village. Enfin, seulement environ un quart (27 %) des Canadiens sont d'accord pour dire que l'immigration fait en sorte que le Canada évolue d'une façon qui ne leur plaît pas.

Tableau : Résultats provinciaux et territoriaux pour l'affirmation : L'immigration exerce trop de pression sur la disponibilité de logements dans votre ville ou village.

Question : Et enfin, en ce qui concerne le logement dans votre ville ou village, svp dites-moi dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante. Veuillez répondre sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie « fortement en désaccord » et 10 signifie « fortement en accord ».

	Total	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	PE	NS	NL	Territoires
En accord (7 à 10)	50 %	51 %	47 %	42 %	52 %	49 %	53 %	54 %	47 %	54 %	56 %	57 %
Neutre (5 et 6)	26 %	31 %	22 %	30 %	23 %	26 %	26 %	27 %	27 %	19 %	24 %	26 %
En désaccord (1 à 4)	23 %	18 %	30 %	26 %	25 %	24 %	20 %	19 %	26 %	25 %	20 %	16 %

En ce qui concerne les effets de l'immigration sur l'économie, les compétences et l'emploi, les deux tiers (67 %) des Canadiens sont d'accord pour dire que l'immigration est nécessaire si le Canada souhaite soutenir sa croissance économique compte tenu du vieillissement de la population, et six sur dix (61 %) sont d'accord pour dire que la capacité concurrentielle du Canada dépend de notre habileté à recruter des immigrants qui répondent à nos besoins en évolution en matière de main-d'œuvre. Six répondants sur dix (62 %) sont aussi d'accord pour dire que l'immigration est nécessaire pour aider la gestion des pénuries de compétences et de main-d'œuvre dans leur économie locale. En revanche, un peu moins de la moitié (46 %) des Canadiens sont d'accord pour dire que le Canada devrait se concentrer à aider les Canadiens sans emploi plutôt que de rechercher des immigrants qualifiés pour pourvoir des postes.

Tableau : Résultats provinciaux et territoriaux pour l'affirmation : L'immigration est nécessaire pour aider la gestion des pénuries de compétences et de main-d'œuvre dans notre économie locale.

Question : À quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants? Veuillez répondre sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie « fortement en désaccord » et 10 signifie « fortement en accord ».

	Total	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	PE	NS	NL	Territoires
En accord (7 à 10)	62 %	61 %	54 %	56 %	70 %	56 %	75 %	72 %	67 %	57 %	67 %	68 %
Neutre (5 et 6)	20 %	20 %	21 %	22 %	18 %	23 %	16 %	16 %	16 %	19 %	16 %	17 %
En désaccord (1 à 4)	18 %	18 %	24 %	22 %	11 %	21 %	9 %	12 %	17 %	24 %	17 %	15 %

Attitudes à l'égard du nombre de réfugiés

En ce qui concerne les réfugiés qui viennent au Canada, les perceptions sont semblables à celles de l'immigration en général au Canada. La moitié (48 %) des Canadiens estiment qu'il y a « juste assez » de réfugiés qui viennent au Canada, comparativement à trois sur dix (29 %) qui pensent qu'il y en a un « trop grand nombre » et un sur cinq (18 %), qu'il y en a « trop peu ». Les perceptions à l'égard du nombre de réfugiés varient légèrement selon la manière dont les réfugiés arrivent au Canada. Lorsqu'il s'agit des réfugiés sélectionnés pour être réinstallés au Canada, environ la moitié (51 %) des Canadiens jugent qu'il y en a « juste assez », tandis qu'un sur cinq considère qu'il y en a un « trop grand nombre » (23 %) ou « trop peu » (21 %). Lorsqu'il s'agit des réfugiés qui viennent au Canada et demandent l'asile, la moitié (48 %) des Canadiens estiment qu'il y en a « juste assez », tandis que trois sur dix (30 %) pensent qu'il y en a un « trop grand nombre » et 16 %, qu'il y en a « trop peu ».

Tableau : Résultats provinciaux et territoriaux pour la question : Selon vous, y a-t-il un trop grand nombre, trop peu ou juste assez de réfugiés qui viennent au Canada?

	Total	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	PE	NS	NL	Territoires
Trop grand nombre	29 %	23 %	36 %	29 %	19 %	34 %	24 %	24 %	23 %	27 %	27 %	14 %
Juste assez	48 %	52 %	43 %	55 %	55 %	46 %	50 %	50 %	56 %	45 %	49 %	52 %
Trop peu	18 %	20 %	17 %	12 %	20 %	14 %	22 %	20 %	15 %	22 %	19 %	28 %
Je ne sais pas	5 %	6 %	4 %	3 %	5 %	6 %	4 %	5 %	6 %	6 %	4 %	5 %

Attitudes et opinions générales à l'égard des réfugiés

En ce qui concerne la perception générale à l'égard des réfugiés, sept Canadiens sur dix sont d'accord pour dire que le fait d'accepter des réfugiés s'inscrit dans la tradition humanitaire du Canada (72 %) et que le Canada a le devoir de faire sa part en acceptant des réfugiés (68 %). Environ les deux tiers (63 %) sont aussi d'accord pour dire que la plupart des réfugiés qui viennent au Canada souhaitent apporter leur

contribution à la société, tandis que la moitié (49 %) est d'accord pour dire que les réfugiés ont un impact positif sur l'économie canadienne. Un peu moins de la moitié des Canadiens (44 %) estiment que l'acceptation des réfugiés met trop de pression sur les services publics canadiens, et quatre sur dix (41 %) sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait s'efforcer d'aider les Canadiens plutôt que d'accueillir des réfugiés.

Plus de la moitié (57 %) des Canadiens jugent que l'acceptation des réfugiés a un effet positif sur le pays, tandis qu'un sur cinq (19 %) pense que cet effet est négatif. Les perceptions de l'incidence de l'acceptation des réfugiés à l'échelle locale sont moins positives, puisque moins de la moitié (47 %) des Canadiens sont d'avis que l'acceptation des réfugiés a un effet positif sur leur ville ou village, et un sur cinq (18 %), qu'elle a un effet négatif.

Tableau : Résultats provinciaux et territoriaux pour la question : Quel effet l'acceptation des réfugiés a-t-elle sur le Canada? Cet effet est-il...

	Total	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	PE	NS	NL	Territoires
Positif (très/plutôt)	57 %	60 %	52 %	56 %	68 %	53 %	60 %	63 %	63 %	64 %	68 %	74 %
Ni positif ni négatif	23 %	21 %	19 %	22 %	16 %	23 %	29 %	17 %	18 %	15 %	10 %	15 %
Négatif (très/plutôt)	19 %	17 %	27 %	19 %	15 %	23 %	11 %	20 %	18 %	19 %	20 %	11 %

Sondage municipal

L'analyse du sondage municipal n'a pas été effectuée, car il a été réalisé en vertu d'une offre à commandes de *Série B : Recherche sur le terrain et tabulation des données des sondages téléphoniques*. Un ensemble complet de données tabulées pour le sondage municipal est fourni dans un document distinct.

Résultats qualitatifs détaillés

Attitudes contextuelles à l'égard de l'immigration

Attitudes spontanées à l'égard de l'immigration

La recherche a été conçue pour explorer d'abord les attitudes spontanées des participants à l'égard de l'immigration. Cela a été réalisé de deux manières : on a d'abord demandé aux participants de désigner ce qu'ils considéraient comme les enjeux les plus importants auxquels leur communauté était confrontée, puis de faire part de leur opinion sur l'immigration de manière spontanée.

Le logement ainsi que la hausse générale du coût de la vie sont soulignés comme étant les principaux enjeux dans l'ensemble. Au nombre des autres enjeux soulevés figurent les problèmes d'accès aux soins de santé, le manque de services de garde d'enfants, la détérioration de la qualité de l'éducation, un affaiblissement de l'économie, le manque de possibilités d'emploi et la crise du fentanyl.

À propos du logement en particulier, plusieurs participants évoquent la façon dont ils ont été touchés, mentionnant notamment que leur loyer, leurs remboursements hypothécaires et leurs impôts fonciers ont augmenté considérablement, qu'ils ont dû déménager en raison de la hausse des coûts du logement, qu'ils sont incapables de déménager dans un logement qui serait plus adapté à leurs besoins, et qu'ils sont frustrés du fait que l'immobilier est « hors de portée ». De plus, ils font état de frustration face au manque d'options abordables et au fait que les options considérées comme « abordables » restent hors de leur portée.

« Notre loyer a doublé. L'immeuble a été vendu le mois dernier, et ce mois-ci, le loyer est passé d'environ 700 \$ à près de 1 400 \$. Et rien n'a changé, tout est pareil. Ça me met en colère. Personne ne peut se permettre un loyer de 1 400 \$ par mois, n'est-ce pas? Et à cela s'ajoutent l'électricité, les services publics et tout le reste, non? Plus, plus, plus. C'est trop. » – Participant d'un centre de population de petite taille (citation traduite)

D'autres, qui n'ont pas été personnellement touchés par la hausse des coûts du logement, sont parfaitement conscients du manque de logements abordables en général. Ils ont entendu parler d'autres personnes en difficulté (par exemple, qui ont dû trouver un deuxième emploi pour couvrir les frais de logement) et ont constaté une augmentation du nombre de sans-abri et de campements dans leurs communautés. Ils sont reconnaissants de leur logement actuel, ce qui ne les empêche pas de s'inquiéter au sujet de l'accessibilité au logement pour leurs enfants et leurs pairs à l'avenir. En matière de logement, les expériences des participants qui sont de nouveaux arrivants sont abordées plus en détail dans la section suivante.

« Je suis propriétaire de ma maison et, Dieu merci, nous l'avons payée il y a quelques années. Mais je peux voir mes enfants adultes, ils avaient un bail et après un an, c'était un mois à la fois. Dans un cas, le propriétaire augmente le loyer

d'environ 500 \$, seulement après un mois. Alors, il essaie de trouver un autre endroit où vivre. Mais le coût des loyers est vraiment élevé. Et ce n'est pas comme s'il y avait des emplois en abondance ici. Il envisageait de faire une maîtrise. Il disait, que puis-je faire d'autre? Faut-il que j'occupe un autre emploi pour payer mon loyer? C'est vraiment horrible pour eux, surtout que ce sont de jeunes adultes. » – Participant de Calgary et Edmonton (citation traduite)

L'immigration n'est pas souvent évoquée comme une préoccupation majeure. Peu nombreux sont ceux qui évoquent explicitement l'immigration lorsqu'ils décrivent les défis auxquels leurs communautés sont confrontées en matière de logement et, parfois, dans les communautés de petite taille et au Canada atlantique en particulier, ils font allusion à la migration interne qui fait augmenter le coût du logement. Cela dit, lorsque le sujet de l'immigration est abordé dans les discussions, de nombreux participants établissent rapidement un lien entre l'immigration et leurs préoccupations en matière de logement.

L'appui soutenu à l'immigration se dégage comme étant le sentiment général au sein des groupes, y compris les groupes de nouveaux arrivants, mais il est accompagné d'une attitude de « pas maintenant » ou de « comment allons-nous faire en sorte que cela fonctionne ». Ce sentiment est en partie fondé sur les points de vue suivants :

- Pressions sur le système – beaucoup sont préoccupés par l'incidence de l'immigration non seulement sur le logement, mais aussi sur l'accès aux soins de santé (p. ex. temps d'attente aux urgences et manque d'accès à un médecin de famille) et, dans une moindre mesure, sur la taille des classes.
- Injustice pour les nouveaux arrivants eux-mêmes – certains soulignent les défis auxquels les étudiants et les immigrants sont confrontés à leur arrivée au Canada, allant des maisons de chambres surpeuplées et du recours aux banques alimentaires à l'incapacité d'obtenir un emploi dans leur domaine d'expertise. Selon eux, le Canada n'est pas en mesure à l'heure actuelle d'offrir aux immigrants une bonne qualité de vie. Dans le cas des étudiants, les participants ont l'impression qu'ils ne parviennent pas à obtenir un logement et que les emplois qu'ils peuvent obtenir ne leur permettent pas de faire face à la hausse du coût de la vie.
- Prendre soin de soi d'abord – plusieurs pensent qu'on devrait accorder la priorité à aider les Canadiens déjà au pays qui rencontrent des difficultés avec le logement, les soins de santé, etc., avant d'envisager d'aider les autres. On note une perception mineure selon laquelle les nouveaux arrivants se voient offrir davantage de soutien pour s'intégrer et s'établir par rapport aux soutiens destinés à la population locale.
- Afflux récent – quelques-uns ont l'impression qu'il y a eu une augmentation considérable du nombre d'étudiants et d'autres types d'immigrants au cours des dernières années, par opposition au « compte-gouttes » du passé.

Les discussions sur les avantages perçus de l'immigration sont plus limitées. Certaines allusions sont faites aux avantages de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et au vieillissement de la population du Canada, ainsi qu'à la contribution à la diversité du Canada. Il est souvent question des avantages en parallèle avec

certaines des défis évoqués ci-dessus, ce qui conduit à l'idée que l'immigration, dans le contexte actuel, est une « arme à double tranchant ».

Un consensus se dégage sur le fait que d'importantes améliorations aux infrastructures du Canada sont nécessaires *avant* que le pays puisse accueillir plus de gens, qu'il s'agisse de résidents temporaires ou permanents. Un participant note qu'« après tout, un humain est un humain ». Le besoin de plus de logements, de plus de médecins et de plus d'enseignants est évoqué à maintes reprises. L'amélioration des infrastructures et des commodités présentes dans les centres de petite taille est également soulignée, ainsi que les programmes visant à encourager les nouveaux arrivants à s'installer dans ces centres.

« Je pense que l'immigration fait partie intégrante de la culture canadienne. Le pays est un endroit très diversifié. Surtout Vancouver, d'ailleurs. Dans le monde, le pays est un endroit très populaire où venir, immigrer et choisir d'y déménager et d'y vivre. Et je pense que c'est formidable. Cela fait de notre pays un endroit unique. Mais je pense aussi que cela contribue à rendre la ville un peu plus inabordable à bien des égards. Je pense qu'il y a beaucoup de gens de différentes tranches de revenu qui immigrent ici, pas seulement des gens à faible ou moyen revenu, mais aussi des gens à très haut revenu qui viennent et sont en mesure de s'offrir beaucoup plus facilement nos conditions de vie, ce qui fait encore plus grimper le prix de l'immobilier. Il est donc plus difficile pour la personne moyenne qui travaille et vit ici de continuer à essayer de joindre les deux bouts. » – Participant de Vancouver (citation traduite)

« L'immigration, c'est bien, mais nous n'avons pas les infrastructures en place. Donc, faire venir les gens et leur promettre une vie meilleure, ce n'est pas une bonne idée pour le moment. Si on n'a pas d'endroit où vivre à leur offrir, comment peut-on, en toute bonne conscience, les faire venir et leur dire : "Venez dans un pays formidable"? Et puis, comme d'autres l'ont dit, vous leur donnez une couverture au coin de la rue. Ce n'est pas ce qu'ils pensaient obtenir. Nous avons donc besoin d'une meilleure communication entre toutes les formes de gouvernement pour élaborer un plan durable et mettre en œuvre davantage de choses pour tout le monde; des logements abordables, des soins de santé meilleurs et plus accessibles. » – Participant de Kitchener-Cambridge-Waterloo, Guelph et London (citation traduite)

Certains suggèrent de consacrer davantage de ressources à l'établissement des nouveaux arrivants, notamment leur offrir une formation afin qu'ils participent à l'économie. Cependant, comme indiqué ci-dessus, d'autres sont d'avis qu'une quantité considérable de ressources sont mises à la disposition des nouveaux arrivants. Les participants des groupes de nouveaux arrivants soulignent la nécessité d'une meilleure éducation des immigrants concernant les réalités de la vie au Canada, particulièrement en matière de soins de santé et de logement. Ils pensent que cela pourrait aider à gérer les attentes des nouveaux arrivants et à faire en sorte qu'ils arrivent au Canada mieux préparés financièrement.

Pour ce qui est des nuances par sous-groupes, certains participants des groupes de nouveaux arrivants soulignent des défis personnels liés au processus d'immigration et à l'installation. Ils indiquent s'être sentis « stressés » et « hors de leur zone de confort » en raison d'une combinaison de « bureaucratie » et de coûts financiers associés au processus; « de retour à la case départ » dans leur carrière, avoir dû apprendre « tout un tas de nouveaux systèmes et processus » et avoir dû s'adapter à un climat radicalement différent de celui des pays d'où ils viennent. Le thème de la « migration inverse » est abordé dans l'un des groupes de nouveaux arrivants. Les participants expliquent comment les facteurs de stress décrits précédemment, combinés au coût élevé de la vie et du logement, nourrissent un sentiment de désillusion au sein de leurs pairs. Ils soulignent que la promesse du Canada d'une meilleure qualité de vie ne correspond pas à la réalité de nombreux nouveaux arrivants. Quelques-uns décrivent ensuite une tendance selon laquelle leurs pairs sont désireux de rester au Canada à court terme, jusqu'à ce qu'ils soient admissibles à la citoyenneté, puis envisagent de déménager dans des pays offrant de meilleures possibilités économiques.

Points de vue des nouveaux arrivants sur le logement

La recherche a fourni l'occasion de connaître les expériences vécues par les nouveaux arrivants en matière de recherche de logement. Tous les participants qui ont pris part aux groupes de discussion de nouveaux arrivants sont arrivés au Canada en 2018 ou après.

Beaucoup déclarent avoir mené des recherches sur la situation du logement au Canada avant leur arrivée. Il s'est avéré que la recherche était de haut niveau et limitée aux grandes villes ou à la ville dans laquelle ils avaient déjà décidé de s'installer pour d'autres raisons. En d'autres termes, la présence d'options de logement ne semble pas avoir constitué un facteur important dans les décisions concernant l'endroit au Canada où se sont installés les participants. Un consensus se dégage selon lequel les meilleures sources d'information sont les personnes qui vivent déjà au Canada ou les renseignements diffusés sur les médias sociaux (comme Reddit) par d'autres personnes ayant vécu l'expérience de s'installer au Canada.

« Avant mon arrivée, j'ai fait quelques recherches. Mais à cette époque, il n'y avait pas beaucoup de renseignements sur le logement si on regardait ailleurs qu'à Toronto ou dans la région du Grand Toronto. Lorsque vous tapez "Logement au Canada", la première chose qui apparaît est Toronto. Et si je ne veux pas Toronto? [...] Et si vous avez la chance de connaître des gens qui vivent déjà ici, il vous sera plus facile de vous renseigner. Mais il y en avait parmi nous qui ne connaissaient personne ici [...] On ne pouvait donc que se fier aux renseignements trouvés en ligne. » – Participant nouvel arrivant (citation traduite)

Depuis leur arrivée au Canada, les participants aux groupes de discussion de nouveaux arrivants déclarent être confrontés à des défis en matière de logement semblables à ceux mentionnés par les participants des groupes qui ne comptent pas de nouveaux arrivants. Ceux qui sont au Canada depuis près de six ans pensent que la possibilité de trouver un logement convenable – tant sur le plan de la taille que de l'abordabilité – s'est gravement amenuisée ces dernières années, soulignant qu'il s'agissait d'un problème moins aigu avant la pandémie de COVID-19. Ceux qui sont arrivés plus récemment sont conscients des

défis en matière de logement au Canada, mais sont déconcertés par les difficultés réelles auxquelles ils ont été confrontés à leur arrivée. Plusieurs ont trouvé un logement temporaire ou à court terme en vivant avec des amis, des membres de la famille ou dans des contextes de colocation, jusqu'à ce qu'ils puissent trouver un logement adapté à leur style de vie et aux besoins de leur famille.

En ce qui concerne les défis spécifiquement liés à leur arrivée récente au Canada, les participants des groupes de nouveaux arrivants parlent de difficultés à signer un bail en raison du manque d'antécédents de crédit ou de références de propriétaires au Canada et du manque de relations pour trouver un garant. Ils avaient le sentiment d'être pris dans une situation sans issue, dans laquelle ils devaient s'établir pour accéder à un logement, mais ne pouvaient le faire sans avoir au préalable signé un bail. Plusieurs racontent avoir été exploités par des propriétaires ou des conseillers financiers en raison de leur manque de connaissance du marché canadien. Par conséquent, ils réclament pour les nouveaux arrivants davantage de renseignements pratiques sur le fonctionnement des systèmes et des processus.

*« Je meurs d'envie de parler de [logement]. Je suis donc arrivée au Canada peu après la pandémie. Honnêtement, d'après mes recherches, avant mon arrivée, cela ne semblait ni si intimidant ni si difficile. [...] Mais juste après mon arrivée ici, l'hiver a été brutal. [...] J'étais avec mon mari et un jeune enfant. Nous avons donc d'abord loué un Airbnb [...] le principal défi est survenu lorsque nous avons commencé notre recherche de logement. [...] Partout où on allait, on nous disait qu'il nous fallait une cote de solvabilité. Je suis une nouvelle immigrante, je viens d'arriver. [...] J'ai besoin d'un bon emploi qui rapporte bien plus de 70 000 \$ par an avant impôt. [...] Et un emploi dans une entreprise réputée, ça ne peut pas être n'importe quel emploi. C'était donc presque demander l'impossible. » –
Participante nouvelle arrivante (citation traduite)*

La question du déménagement en raison des difficultés à trouver un logement approprié a été abordée par quelques participants. Ceux-ci ont envisagé de déménager dans des centres de plus petite taille où les logements sont moins chers, mais en ont été dissuadés par d'autres facteurs tels que la création de nouveaux liens sociaux ou le manque de possibilités d'emploi. Ils ont plus tendance à exprimer le regret de ne pas avoir déménagé dans des centres de plus petite taille à leur arrivée au Canada, soulignant qu'il est plus difficile d'accéder à l'information sur ces endroits quand on se trouve à l'étranger.

Le principal conseil que les participants donneraient aux immigrants qui envisagent de déménager au Canada est de mener des recherches approfondies sur les options de logement, de se préparer financièrement au coût et aux dépôts possibles et de demander le plus de renseignements possible aux personnes qui vivent déjà au Canada.

« Mon conseil serait de faire vos recherches et de les faire correctement. Et essayez de justifier si vous devez vivre dans une grande ville comme Vancouver ou Toronto, où le rapport salaire/coût du logement est d'environ 12 %, alors qu'à Calgary, il est d'environ 6 %. Ainsi, vos décisions en la matière vous permettront d'être beaucoup plus à l'aise. » – Participant nouvel arrivant (citation traduite)

Attitudes à l'égard des annonces gouvernementales concernant les résidents permanents et volets

Pour toutes les annonces dont il est question dans le présent rapport, les participants étaient d'abord appelés à indiquer s'ils en avaient entendu parler avant d'assister aux rencontres. Par la suite, le modérateur présentait les renseignements concernant les annonces (affichés dans les zones de texte ci-dessous) pour connaître les réactions des participants.

Cibles générales

Les renseignements suivants ont été affichés à l'écran à l'intention des participants :

À l'automne, le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'admettre 485 000 immigrants comme résidents permanents en 2024, suivis de 500 000 en 2025 et en 2026. Cela représente environ 1,2 % de la population canadienne chaque année.

La connaissance des cibles concernant les résidents permanents annoncées à l'automne est faible dans l'ensemble. Faisant écho à leurs préoccupations concernant l'incidence de l'immigration soulignée plus haut, de nombreux participants trouvent que les cibles fixées pour les trois prochaines années sont trop élevées. Ils sont d'avis que les chiffres en eux-mêmes sont importants (p. ex. la taille d'une ville canadienne de taille moyenne) et/ou ils soulignent que la plupart des nouveaux arrivants s'établissent dans les grands centres et qu'ils ne peuvent donc pas comprendre comment ces centres, où les infrastructures sont déjà soumises à de fortes tensions, pourraient atteindre les cibles proposées. Les participants confondent souvent différentes catégories et différents volets, ce qui alimente en partie un sentiment négatif. Par exemple, certains soulignent de façon négative le soutien reçu par les réfugiés au moment de la discussion sur le volet économique ou font allusion aux résidents temporaires au moment de discuter de leur réaction aux cibles de résidents permanents.

« Les cibles représentent très certainement beaucoup [de gens]. Je pense à une ville comme Edmonton qui compte environ un million d'habitants. Cela représente donc la moitié de la population d'Edmonton. Alors on se demande... encore une fois, où vont-ils vivre? Peut-on construire en un an une ville pouvant accueillir un demi-million de personnes? » – Participant autochtone (citation traduite)

La réaction négative face aux cibles n'est en aucun cas universelle. Certains participants ont une réaction plus neutre et sont d'avis que les cibles générales sont raisonnables. Ils sont par ailleurs très peu nombreux à être surpris par les cibles, car ils s'attendaient à ce qu'elles soient plus élevées, mais encore une fois, la confusion entre résidents permanents et temporaires pourrait être en cause. Ces participants ont plus tendance à considérer le petit pourcentage de 1,2 % lorsque la cible est exprimée en proportion de la population du Canada, ou encore ils croient que la vaste superficie du Canada lui permet d'accueillir facilement les nouveaux résidents permanents.

« Je ne suis pas très surpris [...] ça ne semble pas représenter beaucoup de monde. Je veux dire, à l'échelle du Canada, 485 000 personnes, cela ne semble pas être beaucoup. Mais, si on les envoyait à Terre-Neuve, qui ne compte que 500 000 habitants, ce serait un peu fou. » – Participant du Canada atlantique (citation traduite)

Les participants ayant une réaction neutre aux cibles ont plus tendance à croire que le gouvernement a mené des recherches appropriées pour fixer les cibles et qu'il a la situation « bien en main ». Par ailleurs, le scepticisme à l'égard des cibles semble diminuer la confiance de certains participants dans le fait que le gouvernement a un plan en matière d'immigration.

« Le gouvernement a promis de protéger les Canadiens. En matière d'immigration, le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour filtrer minutieusement les personnes et s'assurer qu'elles ont fait l'objet d'une enquête, qu'elles ont des références et qu'elles n'ont pas été impliquées dans un crime. Il est sélectif dans ses choix, qui sont déterminés par les renseignements qu'il a reçus sur ce qui se passe dans ce pays. Par conséquent, je suis enclin à faire confiance au gouvernement. » – Participant de Montréal

Cibles pour chaque volet d'immigration

Les renseignements suivants ont été affichés à l'écran à l'intention des participants :

Les 485 000 nouveaux résidents permanents en 2024 comprennent :

58 % immigrants économiques choisis pour leurs capacités, leur éducation ou expérience, et les membres de leurs familles immédiates (époux[ses]/conjoint[e]s/enfants)

24 % qui sont membres de la famille de personnes déjà au Canada tels que les époux/partenaires/enfants (17 %) et les parents et grands-parents (7 %)

19 % qui sont réfugiés et des admissions humanitaires, y compris les personnes réinstallées depuis l'étranger, les demandeurs d'asile dont la demande a été acceptée et les personnes sélectionnées pour des raisons humanitaires

Les détails concernant la répartition dans chaque volet de résidence permanente ont un effet minime sur les points de vue des participants. Ceux qui ont une position neutre sur les cibles trouvent généralement que les quotas fixés pour chaque volet sont appropriés. Parallèlement, cette information ne modifie pas de manière significative le sentiment général de ceux qui sont favorables à l'immigration, mais jugent que ce n'est pas le moment, et n'affecte pas non plus les opinions de la minorité bruyante qui critique l'immigration. Au contraire, ce dernier groupe exprime le souhait que le quota de réfugiés et d'admissions humanitaires soit encore réduit.

Volet économique

À propos des types de compétences et d'expérience que devraient posséder les résidents permanents du volet économique, les participants ont tendance à compter sur les travailleurs de la santé pour régler les problèmes d'accès aux soins de santé, sur les ouvriers spécialisés pour aider à construire les logements et les infrastructures dont le Canada a besoin et sur les enseignants (anglophones et francophones) pour réduire la taille des classes.

Les réactions à l'idée de donner la priorité aux personnes qui possèdent des compétences en affaires sont mitigées. Quelques-uns pensent que ces types de personnes posséderaient les compétences nécessaires pour réussir sur le marché du travail et que ce serait avantageux pour l'économie si elles choisissaient de fonder une entreprise. D'autres se disent sceptiques quant aux avantages économiques des nouvelles entreprises, citant leur dépendance aux subventions gouvernementales, les risques inhérents et le manque potentiel d'emplois bien rémunérés pour la population locale.

Quelques participants adoptent un état d'esprit tourné vers l'avenir et suggèrent que la priorité soit accordée aux travailleurs des secteurs de la technologie et de l'innovation, comme les informaticiens, les développeurs de logiciels et les ingénieurs en IA. À l'opposé, d'autres insistent sur l'importance d'attirer des travailleurs moins diplômés, mais qui pourraient remédier à des pénuries de main-d'œuvre cruciales dans l'économie, dans le secteur du camionnage, par exemple.

« Il est important de se concentrer sur les services publics essentiels. Ainsi, les enseignants, les travailleurs de la santé, les ingénieurs, en particulier ceux formés aux énergies vertes et aux technologies renouvelables, les éducateurs en garderie, voilà des postes qu'il est urgent de pourvoir. Je dirais que l'entrepreneuriat et les affaires sont moins prioritaires. [...] nous misons sur la création d'emplois comme étant la panacée et le fait qu'une nouvelle entreprise meure dans deux ou trois ans parce qu'elle n'était pas durable n'est jamais pris en compte dans l'équation de la création d'emplois. » – Participant de Saskatoon et Regina (citation traduite)

Même s'il y a un consensus sur le fait que le gouvernement devrait donner la priorité au volet économique, certains expriment leur scepticisme quant à la capacité d'atteindre les objectifs de ce volet. Le manque de reconnaissance des titres de compétences ou de l'expérience étrangers, qui empêche les nouveaux arrivants d'aider à remédier à des pénuries de main-d'œuvre dans les industries (p. ex. les soins de santé), est souligné. Les participants des groupes de nouveaux arrivants expriment leurs frustrations personnelles en cette matière et, dans un groupe, pensent que cela contribue à une tendance à la migration inverse. Des appels pressants sont lancés pour réduire les obstacles qui empêchent les nouveaux arrivants expérimentés d'exercer dans leur domaine d'expertise.

Volet familial

La discussion au sujet du volet familial tourne largement autour de ses implications économiques. Les participants sont généralement d'accord pour fixer une cible plus élevée dans le cas du parrainage des

conjoints et partenaires, qui sont susceptibles d'être en âge de travailler, et une cible plus basse dans le cas du parrainage des parents et des grands-parents, qui pourraient peser lourdement sur le système de santé plutôt que de contribuer à l'économie. Cependant, quelques participants, y compris certains nouveaux arrivants, soulignent le rôle précieux des parents et des grands-parents dans la garde des enfants, qu'ils perçoivent comme étant déficiente et coûteuse.

La question du tribut émotionnel de la séparation familiale est également soulevée. Les participants sont d'avis que cela est particulièrement vrai pour les demandeurs qui se trouvent seuls au Canada et qui souhaitent parrainer leur famille immédiate. Par contre, le fait d'être séparé de ses parents et de ses grands-parents est considéré comme moins difficile sur le plan émotionnel et peut être atténué par des visites régulières.

« Avoir des membres de votre famille ici signifie pour vous une meilleure adaptation sociale et une meilleure intégration dans la société. [...] Je pense que, comme pays, c'est la bonne chose à faire simplement parce que nous ne voulons pas que les gens vivent isolés et seuls. » – Participant de la région du Grand Toronto (citation traduite)

Plusieurs participants proposent que les demandes concernant des parents et des grands-parents en bonne santé aient priorité sur celles concernant des parents à la santé plus fragile. L'obligation pour les demandeurs de démontrer leur capacité financière à subvenir aux besoins de leurs parents et grands-parents est jugée primordiale pour apaiser les inquiétudes concernant les répercussions financières possibles de ce volet de résidents permanents. Les autres critères suggérés pour l'évaluation des demandes comprennent le temps depuis lequel le demandeur se trouve au Canada et les conditions de sécurité dans le pays d'où viennent les parents et les grands-parents.

Les participants des groupes de nouveaux arrivants, qui connaissent mieux le volet familial, sont plus enclins à soutenir un système de loterie pour traiter les demandes des parents et des grands-parents. Ils considèrent qu'il s'agit d'une approche plus équitable et moins susceptible de surcharger le site Web de demande qu'un système de premier arrivé, premier servi; ce dernier commentaire est fondé sur des expériences directes passées. Certains suggèrent que la tenue de la loterie plus fréquemment pourrait améliorer les chances des demandeurs individuels. Outre la garantie que les demandeurs disposent de suffisamment de ressources pour subvenir aux besoins des membres de leur famille, les participants du grand public expriment eux aussi une préférence pour un système de loterie, tout en reconnaissant que celui-ci peut sembler cruel et potentiellement prolonger les temps d'attente.

« En raison du grand nombre de demandes et du nombre limité d'ouvertures, je pense assurément que cela devrait être un tirage au sort. Pour être honnête, rares sont ceux qui ont vécu toute leur vie dans un pays et qui souhaiteraient volontiers s'installer dans un autre pays à l'âge de 60 ou 70 ans. Le seul but de leur venue est d'aider leurs enfants ou leurs petits-enfants, pour aider à élever les petits-enfants parce que les parents n'ont pas les moyens de se payer une nounou ou une garderie. Je ne pense pas que nous devrions examiner la question du point de

vue de leur contribution à l'économie. Ils contribuent en aidant leurs enfants à avoir les moyens de vivre au pays. » – Participant nouvel arrivant (citation traduite)

Volet réfugiés et humanitaire

Les renseignements suivants ont été affichés à l'écran à l'intention des participants :

Le Canada a annoncé une nouvelle voie humanitaire familiale, qui permet aux Canadiens de parrainer des membres de leur famille immédiate du Soudan pour qu'ils deviennent des résidents permanents du Canada.

Le Canada a annoncé des mesures d'immigration temporaires pour les Gazaouis qui ont des membres de leur famille au Canada, leur donnant un accès gratuit à des visas de résident temporaire accélérés.

Chaque année, le Canada réinstalle des réfugiés provenant de l'étranger comme résidents permanents. Cela comprend, par exemple, les personnes arrivant au Canada de l'Afghanistan et de l'Érythrée. Ces individus reçoivent du soutien directement du gouvernement et/ou des parrains privés pour s'établir au Canada après leur arrivée. En plus, le Canada a proposé de loger les gens provenant de l'Ukraine et de Gaza par les mesures de visa de résident temporaire. À tout le moins, il s'agit de fournir aux gens une protection temporaire au Canada.

Les quelques participants qui s'opposent catégoriquement à l'immigration sont très critiques à l'égard du volet humanitaire : ils ont tendance à considérer les réfugiés et les demandeurs d'asile comme un « fardeau » pour le système et les contribuables et réclament donc une réduction considérable de la cible. Ce point de vue découle de stéréotypes négatifs à l'égard des réfugiés : ils sont perçus comme des personnes manquant de ressources économiques, peu désireuses de travailler et susceptibles d'augmenter les taux de criminalité dans les grandes villes. Il est en outre alimenté par la perception d'une augmentation des conflits dans le monde et par des idées fausses sur la facilité de profiter du système en demandant le statut de réfugié. Ces participants semblent avoir une vision davantage axée sur le Canada d'abord – c'est-à-dire qu'ils rejettent l'idée de « régler les problèmes au-delà de nos frontières » – et sont plus enclins à réclamer une « vérification appropriée » des réfugiés admis.

À l'autre extrémité du spectre, quelques participants sont d'avis qu'accorder l'asile est la « bonne chose » que le Canada doit faire et que c'est en accord avec les « valeurs canadiennes ». Ces participants expriment une préférence pour qu'il n'y ait aucune limite au nombre de résidents temporaires admis dans le cadre des programmes humanitaires.

Entre les deux extrémités du spectre, certains participants reconnaissent la nécessité d'aider, mais expriment également des préoccupations quant à la capacité du Canada à soutenir de manière réaliste la croissance démographique compte tenu des pressions actuelles sur les infrastructures. Ces participants insistent pour dire qu'il faut des systèmes de soutien robustes pour offrir un refuge temporaire sûr et favoriser l'intégration des résidents permanents.

Les programmes en place pour aider ceux qui fuient les conflits au Soudan ou à Gaza sont peu connus; c'est plutôt le soutien aux personnes fuyant la guerre en Ukraine qui vient spontanément à l'esprit. Il est évident que la plupart des participants ne sont pas au courant du conflit au Soudan. Ainsi, lorsqu'on leur présente des renseignements sur la nouvelle voie humanitaire familiale, leur première réaction consiste à demander : « Pourquoi le Soudan? ». Beaucoup souhaitent également comprendre pourquoi la priorité est accordée à ces deux zones de conflit par l'entremise de programmes spécifiques. Les programmes en tant que tels suscitent peu de préoccupations et les principales concernent encore une fois la capacité du Canada à accueillir un plus grand nombre de personnes et les ressources gouvernementales nécessaires pour les soutenir en général.

Les réactions sont mitigées quant à la distinction entre l'offre de résidence permanente dans certains cas et de résidence temporaire dans d'autres cas :

- Quelques-uns sont plus attirés par l'option de résidence temporaire, car elle offre aux gens un lieu sûr pendant un conflit, sans engagement de réinstallation à plus long terme.
- Un nombre restreint de participants sont aussi plus attirés par l'option de résidence temporaire, car elle permet aux gens de faire l'expérience du Canada avant de décider s'il s'agit d'un bon endroit pour eux.
- Encore une fois en nombre restreint, les participants estiment qu'il est injuste d'offrir uniquement la résidence temporaire, car cela laisse les personnes concernées « dans le flou » puisque, présumant-ils, ces personnes préféreraient s'établir de façon permanente au Canada. L'injustice est définie par le traitement différent réservé aux gens issus de divers conflits dans le cadre de divers programmes.
- Ceux qui s'opposent à l'immigration sont les plus fortement d'accord avec l'idée selon laquelle les personnes qui demandent un visa temporaire voudront présenter une demande de résidence permanente. Ainsi, ils considèrent la résidence temporaire de manière négative.

« Nous devrions aider les gens, mais nous devons mettre en place les systèmes nécessaires pour proposer un soutien adéquat. Et puis, quand je lis cela sur les Gazaouis et les visas de résident temporaire, je n'aime pas ça. Dans quelle mesure est-ce temporaire? Est-ce que cela va ajouter de la pression sur leur vie? Nous allons les amener ici, mais allons-nous les expulser rapidement plus tard? » – Participant de Saskatoon et Regina (citation traduite)

« Volet temporaire, vous dites? Devinez ce qu'ils vont faire quand ils arriveront ici? Ils diront: "Oh, j'aime ça ici. Je veux vivre ici." Soyons réalistes, le statut temporaire pourrait très facilement devenir plus permanent, surtout si les conditions dans le pays d'où ils viennent se détériorent encore davantage. Ce ne sont pas vraiment deux programmes distincts. » – Participant du Canada atlantique (citation traduite)

Certains participants disent mal comprendre la raison d'être des différents types de programmes, ce qui les amène à suggérer que le gouvernement fournisse des renseignements sur les objectifs des programmes humanitaires. En retour, cela pourrait contribuer à l'impression qu'il existe un « plan » plutôt qu'une approche au cas par cas.

Immigration francophone à l'extérieur du Québec

Les renseignements suivants ont été affichés à l'écran à l'intention des participants :

Le gouvernement fédéral a annoncé une augmentation de la proportion de nouveaux résidents permanents francophones admis à l'extérieur du Québec (de 4,4 % l'année dernière à 6 % cette année et 8 % en 2026).

L'augmentation du nombre de nouveaux résidents permanents admis à l'extérieur du Québec suscite peu d'émotions fortes chez la majorité des participants. La politique relative à la langue les laisse perplexes, étant donné que l'anglais est la principale langue parlée à l'extérieur du Québec. Ils expriment aussi une préférence pour la priorité accordée aux compétences plutôt qu'à la maîtrise de la langue.

Ils sont peu nombreux à accueillir favorablement la politique. Ils y voient une occasion de promouvoir la langue française partout au pays, particulièrement dans les régions à l'extérieur du Québec connues pour abriter des communautés francophones. Ils font valoir les avantages possibles pour les enfants qui seraient davantage exposés à la langue française.

« Nous pouvons toujours utiliser un peu plus de français. Nous sommes Canadiens, nous sommes censés être bilingues. Je sais que le français fait partie de ma langue crie, qui contient beaucoup de mots français. Dans les territoires francophones, oui, ils se fondraient parfaitement. » – Participant autochtone (citation traduite)

Les participants du Québec sont en faveur de la politique, car ils estiment qu'elle réduirait la pression sur la province qui, selon eux, accueille la plus grande proportion de nouveaux arrivants francophones. Au Québec, ces personnes reconnaissent que cela leur aurait donné plus de possibilités de déménager dans d'autres régions du pays, mais admettent également qu'elles auraient quand même décidé de s'établir au Québec.

« Je pense que c'est une bonne chose parce que le Canada est un pays bilingue, et je sais qu'on peut exagérer quand on parle de défendre la langue française au Québec et au Canada, mais je pense qu'il est quand même important que le français soit appris et connu à l'extérieur du Québec. Cette mesure pourrait contribuer à augmenter la proportion de francophones à l'extérieur du Québec. » – Participant nouvel arrivant

Examen stratégique de l'immigration

Aucun des participants n'a entendu parler de l'Examen stratégique de l'immigration. Quelques-uns émettent l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un examen approfondi de l'ensemble du système d'immigration, et quelques-uns encore expriment le souhait d'en savoir plus. Les avis sur cet examen sont partagés : quelques participants le considèrent comme un pas vers l'avant dans l'amélioration des politiques d'immigration, tandis qu'un nombre restreint d'entre eux se demandent si de tels examens mènent réellement à des changements notables.

Attitudes à l'égard de l'annonce au sujet des résidents temporaires

Étudiants internationaux

Les renseignements suivants ont été affichés à l'écran à l'intention des participants :

Le gouvernement fédéral a décidé de mettre un plafond sur le nombre de nouveaux étudiants internationaux qu'il recevra en 2024. Le plafond mis en place de nouveaux étudiants internationaux est de 360 000. Une portion du plafond sera attribuée à chaque province et territoire, en fonction de la population, qui répartira ensuite le nombre qui leur a été alloué entre leurs établissements d'enseignement désignés.

Parmi toutes les annonces gouvernementales sur l'immigration testées dans le cadre de l'étude, c'est le plafond en matière d'étudiants internationaux qui constitue celle dont les participants ont le plus tendance à avoir entendu parler, bien que dans une très faible proportion.

« J'ai entendu dire que le gouvernement plafonnait le nombre d'étudiants admis jusqu'à ce qu'il sache quoi faire, en raison des problèmes financiers des étudiants et du problème de logement. Je pense que c'est probablement une bonne idée. » – Participant de la région du Grand Toronto (citation traduite)

Les points de vue sur le plafond sont pour la plupart positifs, même si certains expriment des opinions divergentes. Parmi les aspects positifs, certains participants croient que la limite pourrait contribuer à atténuer la pression sur la demande de logements. Ils pensent également que cela pourrait mener à une augmentation des admissions d'étudiants canadiens. Cette opinion est alimentée par la conviction que les universités ont tendance à favoriser les étudiants internationaux en raison des droits de scolarité plus élevés qu'ils paient. Plusieurs participants sont d'avis que cette limite pourrait freiner le nombre d'« usines à diplômes » qui exploitent les étudiants internationaux en imposant des droits de scolarité élevés pour une éducation de moindre qualité et qui servent simplement de passerelle vers la résidence permanente. Par conséquent, quelques-uns considèrent que limiter le nombre d'étudiants internationaux est une évolution positive, car cela pourrait diminuer la demande de résidence permanente.

Toutefois, des inquiétudes sont soulevées quant aux répercussions de cette limite sur la stabilité financière des universités et des collèges. Certains participants sont d'avis que les établissements

postsecondaires dépendent des droits de scolarité plus élevés que paient les étudiants internationaux et avancent l'hypothèse qu'une limite pourrait entraîner des droits de scolarité plus élevés pour les étudiants canadiens. Cela donne naissance au sentiment que « nous avons besoin d'eux autant qu'ils ont besoin de nous ». Au nombre des préoccupations moins fréquentes, mentionnons la capacité des universités à attirer les « étudiants les plus brillants », les répercussions négatives possibles sur la qualité de la scolarité, la perte de la demande économique locale générée par les étudiants internationaux, le déclin de la diversité sur les campus et les pertes d'emplois potentielles au sein du personnel universitaire. Une poignée de participants jugent que l'économie canadienne profite du fait que les étudiants internationaux sont invités à rester après leurs études.

« D'un côté, cela facilite l'admission des étudiants nés au Canada ou des résidents du Canada dans les universités. Mais d'un autre côté, nous voudrions en quelque sorte les meilleurs et les plus brillants dans nos universités. Mais il doit y avoir un moyen pour eux de passer de l'apprentissage au marché du travail. » – Participant de Calgary et Edmonton (citation traduite)

Concernant l'annonce de l'augmentation des fonds dont doivent disposer les étudiants internationaux, la connaissance est encore une fois limitée, mais cette politique reçoit plus de soutien que le plafond. Cette exigence semble logique aux participants, compte tenu de la hausse du coût de la vie et de la nécessité de garantir que les étudiants ne dépendent pas de programmes d'aide pendant leurs études.

Travailleurs étrangers temporaires

Les opinions sur les travailleurs étrangers temporaires varient au sein des participants. Certains considèrent ces travailleurs comme essentiels pour occuper des postes dont les travailleurs du pays ne veulent pas en raison de leur nature. Ces emplois sont généralement associés à des industries saisonnières comme l'agriculture, la pêche ou le tourisme. Une poignée de participants ont également une haute opinion des travailleurs étrangers temporaires, les décrivant comme des « travailleurs acharnés », ce qui, selon eux, pourrait expliquer pourquoi les employeurs préfèrent peut-être les embaucher.

« Dans certaines industries, il n'est tout simplement pas viable d'augmenter les salaires. Et les entreprises ne trouvent tout simplement pas de Canadiens disposés à accepter un travail par quarts [...] alors que les travailleurs étrangers [...] sont prêts à s'accroupir pendant quelques années [...] cela change considérablement les choses une fois de retour dans leur pays. C'est donc logique. » – Participant de Vancouver (citation traduite)

En revanche, certains participants croient que ces postes vacants existent parce que les employeurs n'offrent pas de salaires compétitifs et considèrent le programme comme un outil pour réduire les coûts de main-d'œuvre. Largement influencés par les nouvelles dans les médias, ces participants estiment que les travailleurs étrangers temporaires sont souvent soumis à des conditions de vie et de travail « déplorables ». Ils réclament que le gouvernement mette en œuvre davantage de mesures de protection pour les travailleurs étrangers temporaires et veille à ce que les employeurs n'abusent pas du programme.

Ils suggèrent d'obliger les employeurs à démontrer qu'ils offrent des salaires compétitifs et qu'ils tentent d'embaucher d'abord des travailleurs d'ici. Certains participants expriment également des préoccupations en ce qui concerne le fait que les travailleurs étrangers temporaires rapportent leurs gains dans leur pays et qu'ils contribuent ainsi moins à l'économie locale.

« Il faut faire en sorte que les gens ne le font pas en pensant aux subventions, mais qu'ils le font pour les bonnes raisons. [...] les entreprises devraient être tenues de prouver qu'elles offrent un salaire équitable ou un salaire conforme aux normes de l'industrie pour les emplois qu'elles proposent. Et de prouver qu'elles ont essayé d'embaucher localement avant de recruter à l'étranger. » – Participant d'un centre de population de petite taille (citation traduite)

Quelques participants ont des opinions neutres à ce sujet, principalement en raison de leurs connaissances préalables limitées sur cette catégorie de résidents temporaires.

Des participants ont également des points de vue divergents sur la question de savoir si on devrait accorder la priorité aux travailleurs étrangers temporaires pour la résidence permanente. Certains se disent en faveur, arguant que ces travailleurs contribuent déjà à l'économie dans des secteurs en pénurie de main-d'œuvre et bonifient l'assiette fiscale. Ils jugent que ces travailleurs « méritent » leur résidence permanente. Cependant, d'autres se montrent plus sceptiques, et ce, pour diverses raisons : cela pourrait être injuste pour les autres candidats à la résidence permanente; en raison de la nature saisonnière de certains emplois, des travailleurs n'occupent peut-être pas un emploi à l'année; la priorité devrait être accordée aux étudiants internationaux les plus qualifiés. En outre, ils pensent que bon nombre de ces travailleurs préfèrent le travail temporaire.

« Devrait-on accorder une voie d'immigration aux travailleurs temporaires? Je pense que ça dépend. S'ils sont intégrés, s'ils travaillent depuis assez longtemps dans leur emploi pour pouvoir en faire une carrière ou une autre au Canada, alors oui. » – Participant francophone à l'extérieur du Québec

Lorsqu'on leur demande de comparer une approche dirigée par l'employeur pour déterminer les pénuries de main-d'œuvre (comme dans le programme des travailleurs étrangers temporaires) avec une approche dirigée par le gouvernement pour évaluer les lacunes de l'industrie (comme dans le volet économique des résidents permanents), la plupart des participants ont peu de réactions. Certains sont d'accord pour dire qu'une approche dirigée par l'employeur « est logique », mais se demandent pourquoi les travailleurs canadiens ne sont pas embauchés. Il s'agit d'une confirmation de la conviction selon laquelle les employeurs abusent du programme des travailleurs étrangers temporaires pour réduire les coûts de main-d'œuvre, qui est étayée par le scepticisme plus large à l'égard de l'immigration dans le contexte actuel. Un nombre restreint de participants trouvent logique de compléter l'approche dirigée par l'employeur par une approche sectorielle plus large, notamment parce que cela permet de cibler les travailleurs dans tout l'éventail des compétences.

Niveaux de résidents temporaires

Les renseignements suivants ont été affichés à l'écran à l'intention des participants :

Il y a environ 2,2 millions de résidents temporaires vivant au Canada au présent. Cela représente environ 5 % de la population canadienne. Le nombre de résidents temporaires au Canada augmente et diminue au fil du temps. Au cours de la dernière année, le nombre de résidents temporaires au Canada est passé d'environ 1,5 million à 2,2 millions.

En général, les participants ne savent pas trop pourquoi le nombre de résidents temporaires a augmenté au cours de la dernière année, passant de 1,5 million à 2,2 millions. Quelques explications sont proposées : l'arrivée d'Ukrainiens et d'autres fuyant la guerre ou un conflit, l'attrait du Canada comme endroit où vivre en raison de la qualité de vie et la présence d'entreprises spécialisées dans l'attraction d'étudiants et d'autres types d'immigrants au Canada.

La plupart des participants notent que le nombre de résidents temporaires est plus important que prévu. Ils expriment une opinion négative à l'égard de l'augmentation dans le contexte des préoccupations déjà exprimées en ce qui concerne la capacité d'accueil en général. Une minorité s'inquiète du fait que les programmes de résidence temporaire facilitent le contournement des voies d'immigration traditionnelles. Cette impression s'explique en partie par la croissance perçue des cabinets spécialisés en immigration qui conseillent à leurs clients d'entrer au Canada à l'aide de visas temporaires et de demander la résidence permanente une fois sur place.

« Ça fait beaucoup. Je ne sais tout simplement pas quel est le plan du gouvernement à cet égard, pourquoi il en arrive autant? C'est très difficile pour les étudiants si vous ne leur offrez pas au moins les nécessités de base pendant qu'ils sont ici. » – Participant de la région du Grand Toronto (citation traduite)

Annexe 1 – Méthodologie de l'étude quantitative

Sondage téléphonique national

Ipsos a mené un sondage téléphonique de 15 minutes auprès d'un échantillon national de $n = 3\,000$ adultes canadiens entre le 3 novembre et le 17 décembre 2023. Cet échantillon probabiliste a été généré au moyen d'un système de composition aléatoire. Les répondants utilisant un téléphone filaire ont été sélectionnés au hasard, au moyen de la « méthode de l'anniversaire » consistant à identifier et à interroger le membre du foyer (de 18 ans et plus) qui a été le dernier à fêter son anniversaire.

Les répondants utilisant un téléphone cellulaire ont également été sélectionnés au hasard et devaient avoir 18 ans et plus pour répondre au sondage. Des numéros sans fil ont été sélectionnés à l'échelle provinciale et communautaire (dans la mesure du possible) à partir d'une base de données contenant tous les numéros possibles dans 1 000 blocs d'indicatifs et de centraux régionaux réservés aux numéros sans fil.

Sur l'échantillon total de 3 000 Canadiens pour ce sondage, 900 répondants ont été contactés sur leur téléphone filaire, tandis que les 2 100 autres ont été contactés sur leur téléphone cellulaire. La marge d'erreur pour un sondage téléphonique auprès de 3 000 répondants est de $\pm 1,8\%$, en utilisant un intervalle de confiance de 95 % (19 fois sur 20). Le questionnaire final utilisé a été fourni par IRCC afin d'assurer un suivi adéquat des résultats de recherches antérieures menées par le ministère.

Pondération de l'échantillon téléphonique

Les tableaux ci-dessous indiquent les distributions non pondérées et pondérées de l'échantillon téléphonique. L'échantillon a été stratifié par région, et des quotas ont été utilisés pour garantir une représentation appropriée. Nous avons appliqué une pondération à l'échantillon afin que les données finales reflètent la population adulte au Canada par région, âge et genre, conformément au recensement de 2021.

Veuillez noter que les totaux ci-dessous peuvent ne pas totaliser 3 000 en raison du refus de certains répondants de fournir des renseignements socioéconomiques.

Échantillon téléphonique pondéré et non pondéré : région (variable incluse dans le schéma de pondération)

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
Colombie-Britannique	374	416
Alberta	283	333
Saskatchewan	150	87
Manitoba	150	105
Ontario	965	1 158
Québec	573	690
Nouveau-Brunswick	102	65
Nouvelle-Écosse	103	81

Île-du-Prince-Édouard	98	13
Terre-Neuve-et-Labrador	103	43
Territoires	99	9

Échantillon téléphonique pondéré et non pondéré : genre (variable incluse dans le schéma de pondération)

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
Masculin	1 527	1 429
Féminin	1 414	1 504

Échantillon téléphonique pondéré et non pondéré : âge (variable incluse dans le schéma de pondération)

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 24 ans	196	303
25 à 34 ans	361	498
35 à 44 ans	485	495
45 à 54 ans	532	471
55 à 64 ans	597	526
65 ans ou plus	829	708

Échantillon téléphonique pondéré et non pondéré : scolarité

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
Études secondaires ou moins	582	602
Collège, cégep, apprentissage enregistré ou école de métiers	917	890
Études universitaires	1 492	1 499

Échantillon téléphonique pondéré et non pondéré : revenu

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
Moins de 40 000 \$	492	511
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	395	409
60 000 \$ à moins de 100 000 \$	727	721
100 000 \$ ou plus	1 154	1 136

Échantillon téléphonique pondéré et non pondéré : pays de naissance

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
Personnes nées au Canada	2 294	2 211
Personnes nées à l'extérieur du Canada	703	785

Les statistiques présentées dans le tableau ci-dessus montrent des différences minimales entre les échantillons définitifs non pondérés et pondérés. Cependant, les 18 à 34 ans sont sous-représentés, ce qui se traduit par un ratio non pondéré/pondéré plus élevé.

Répartitions des appels

Le tableau ci-dessous présente la répartition des appels et le calcul du taux de réponse, selon l'ancienne méthode empirique de calcul des taux de réponse aux sondages téléphoniques de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM).

	Téléphone filaire	Téléphone cellulaire	Total
Total de numéros composés	100 329	178 110	278 439
Numéros invalides (non en service, téléc./modem, commerce/non rés.)	69 626	106 755	176 381
Total des unités non résolues (occupé, pas de réponse, répondeur)	16 534	40 141	56 675
Total des unités non déclarantes – dans le champ d'enquête	11 002	20 639	31 641
Problème de langue	251	562	813
Maladie, incapacité, surdité	148	68	216
Refus général	10 511	19 871	30 382
Interruption du sondage par le répondant admissible	92	138	230
Total des unités déclarantes – dans le champ de l'enquête	1 115	3 065	4 180
Dépassement du quota	215	24	239
Aucune personne de 18 ans ou plus	0	941	941
Exclusion en fonction de l'emploi	0	0	0
Entrevues terminées	900	2 100	3 000

Le taux de réponse, calculé en divisant le nombre d'**unités déclarantes – dans le champ de l'enquête** par la somme des **unités non résolues**, des **unités non déclarantes – dans le champ de l'enquête** et des **unités déclarantes – dans le champ de l'enquête**, était de 3,89 % pour les numéros de téléphone filaire, de 4,80 % pour les numéros de téléphone cellulaire et de 4,52 % pour l'ensemble des numéros de téléphone. Le taux de réponse total de 4,52 % pour un sondage téléphonique auprès de la population générale canadienne, à raison de jusqu'à 8 rappels par ménage, est typique.

Analyse du biais de non-réponse

Comme dans tout échantillon probabiliste, l'échantillon actuel peut être sujet à un biais de non-réponse. En particulier, pour le présent sondage, l'échantillon ne comprend pas de membres de la population qui n'ont pas accès à un téléphone (filaire ou cellulaire) ou qui ne peuvent pas répondre à un sondage en

anglais ou en français. De plus, certains groupes de la population sont systématiquement moins susceptibles de répondre à des sondages.

Le tableau ci-dessous compare l'échantillon non pondéré aux données du recensement de 2021 selon la région, l'âge, le genre, le niveau de scolarité, le revenu et le pays de naissance. La comparaison entre les deux échantillons pour les trois variables utilisées dans le système de pondération (en utilisant des pondérations imbriquées pour la région avec l'âge et la région avec le genre) révèle une sous-représentation des jeunes Canadiens (18 à 34 ans). Cependant, cet écart est suffisamment faible pour pouvoir être corrigé par la pondération sans nuire à la qualité des résultats finaux. Comme la répartition régionale a été établie au moyen de quotas stricts, la pondération corrige les cibles de quota sélectionnées plutôt que la non-réponse.

Comparaison de l'échantillon téléphonique de la population : région (variable incluse dans le schéma de pondération)

	Pourcentage non pondéré	Proportions du recensement de 2021 (adultes)
Colombie-Britannique	12 %	14 %
Alberta	9 %	11 %
Saskatchewan	5 %	3 %
Manitoba	5 %	3 %
Ontario	32 %	39 %
Québec	19 %	23 %
Nouveau-Brunswick	3 %	2 %
Nouvelle-Écosse	3 %	3 %
Île-du-Prince-Édouard	3 %	0,4 %
Terre-Neuve-et-Labrador	3 %	1 %
Territoires	3 %	0,2 %

Comparaison de l'échantillon téléphonique de la population : genre (variable incluse dans le schéma de pondération)

	Pourcentage non pondéré	Proportions du recensement de 2021 (adultes)
Masculin	51 %	49 %
Féminin	47 %	51 %

Comparaison de l'échantillon téléphonique de la population : âge (variable incluse dans le schéma de pondération)

	Pourcentage non pondéré	Proportions du recensement de 2021 (adultes)
18 à 24 ans	7 %	10 %
25 à 34 ans	12 %	17 %
35 à 44 ans	16 %	17 %
45 à 54 ans	18 %	16 %
55 à 64 ans	20 %	18 %
65 ans ou plus	28 %	22 %

Comparaison de l'échantillon téléphonique de la population : scolarité

	Pourcentage non pondéré	Proportions du recensement de 2021 (adultes)
Études secondaires ou moins	19 %	40 %
Études collégiales/école de métiers	31 %	29 %
Études universitaires ou plus	50 %	31 %

Comparaison de l'échantillon téléphonique de la population : revenu

	Pourcentage non pondéré	Proportions du recensement de 2021 (adultes)
Moins de 40 000 \$	16 %	12 %
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	13 %	12 %
60 000 \$ à moins de 100 000 \$	24 %	25 %
100 000 \$ ou plus	38 %	51 %

Comparaison de l'échantillon téléphonique de la population : pays de naissance

	Pourcentage non pondéré	Proportions du recensement de 2021 (adultes)
Personnes nées au Canada	76 %	72 %
Personnes nées à l'extérieur du Canada	23 %	28 %

Cette comparaison entre la répartition de l'échantillon non pondéré et les chiffres réels de la population pour les variables non incluses dans le schéma de pondération révèle que l'échantillon final obtenu était en grande partie représentatif de la population générale pour ce sondage. Cependant, il existe des différences notables dans les niveaux de scolarité entre l'échantillon et la population adulte canadienne, l'échantillon téléphonique étant plus instruit que le révèlent les chiffres du recensement. L'écart le plus important concernait la strate ayant fait des études universitaires, 50 % de l'échantillon ayant obtenu un diplôme d'études universitaires, comparativement à 31 % chez les adultes canadiens. La scolarité est une variable qui pourrait être prise en compte dans les futurs schémas de pondération des sondages nationaux afin de corriger ce déséquilibre. Les répartitions des revenus de l'échantillon sont très proches de ceux du recensement de 2021, sauf pour les foyers dont le revenu est inférieur à 100 000 \$ ou plus (38 % contre 51 %). La répartition par pays de naissance diffère de 5 % par rapport au recensement de 2016.

Sondage téléphonique municipal

Entre le 3 janvier et le 5 février 2024, Ipsos a mené un sondage téléphonique de 11 minutes auprès d'un échantillon aléatoire de 1 540 personnes sélectionnées parmi les membres de la population générale (18 ans ou plus) résidant dans 13 municipalités ciblées. Cet échantillon probabiliste a été généré au moyen d'un système de composition aléatoire.

Les répondants utilisant un téléphone filaire ont été sélectionnés au hasard, au moyen de la « méthode de l'anniversaire » consistant à identifier et à interroger le membre du foyer (de 18 ans et plus) qui a été le dernier à fêter son anniversaire.

Les répondants utilisant un téléphone cellulaire ont également été sélectionnés au hasard et devaient avoir 18 ans et plus pour répondre au sondage. Des numéros sans fil ont été sélectionnés à l'échelle de la municipalité à partir d'une base de données contenant tous les numéros possibles dans 1 000 blocs d'indicatifs et de centraux régionaux réservés aux numéros sans fil.

Sur l'échantillon total de 1 540 personnes pour ce sondage, 462 ont été contactées sur leur téléphone filaire, tandis que les 1 078 autres ont été contactées sur leur téléphone cellulaire. Les marges d'erreur pour chaque municipalité, en utilisant un intervalle de confiance de 95 % (19 fois sur 20), sont présentées dans le tableau ci-dessous. Le questionnaire final utilisé a été fourni par IRCC afin d'assurer un suivi adéquat des résultats de recherches antérieures menées par le ministère.

Tailles des échantillons et marges d'erreur pour chaque municipalité

Municipalité	Téléphone filaire	Téléphone cellulaire	Total	Marges d'erreur
North Bay, ON	36	84	120	± 8,9 %
Sudbury, ON	36	84	120	± 8,9 %
Timmins, ON	36	84	120	± 8,9 %
Sault Ste. Marie, ON	36	84	120	± 8,9 %
Thunder Bay, ON	36	84	120	± 8,9 %
Cornwall, ON	36	84	120	± 8,9 %
Brandon, MB	36	84	120	± 8,9 %
Altona/Rhineland, MB (y compris Plum Coulee et Gretna)	30	70	100	± 9,8 %
Moose Jaw, SK	36	84	120	± 8,9 %
Red Deer, AB	36	84	120	± 8,9 %
Vernon, BC	36	84	120	± 8,9 %
West Kootenay, BC (Trail, Castlegar, Rossland, Nelson)	36	84	120	± 8,9 %
Whitehorse, YT	36	84	120	± 8,9 %

Répartitions des appels

Le tableau ci-dessous présente la répartition des appels et le calcul du taux de réponse, selon l'ancienne méthode empirique de calcul des taux de réponse aux sondages téléphoniques de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM).

	Téléphone filaire	Téléphone cellulaire	Total
Total de numéros composés	14 660	110 287	124 947
Numéros invalides (non en service, téléc./modem, commerce/non rés.)	6 965	68 953	75 918
Total des unités non résolues (occupé, pas de réponse, répondeur)	2 295	17 472	19 767
Total des unités non déclarantes – dans le champ d'enquête	3 645	12 622	16 267
Problème de langue	38	160	198
Maladie, incapacité, surdité	53	45	98
Refus général	3 509	12 346	15 855
Interruption du sondage par le répondant admissible	45	71	116
Total des unités déclarantes – dans le champ de l'enquête	478	1 634	2 112
Dépassement du quota	1	5	6
Aucune personne de 18 ans ou plus	15	551	566
Exclusion en fonction de l'emploi	0	0	0
Entrevues terminées	462	1 078	1 540

Le taux de réponse, calculé en divisant le nombre d'**unités déclarantes – dans le champ de l'enquête** par la somme des **unités non résolues**, des **unités non déclarantes – dans le champ de l'enquête** et des **unités déclarantes – dans le champ de l'enquête**, était de 7,45 % pour les numéros de téléphone filaire, de 5,15 % pour les numéros de téléphone cellulaire et de 5,54 % pour l'ensemble des numéros de téléphone. Le taux de réponse total de 5,54 % pour un sondage téléphonique auprès de la population générale canadienne, à raison de jusqu'à 8 rappels par foyer, est typique.

Pondération de l'échantillon municipal

Les tableaux ci-dessous indiquent les répartitions non pondérées et pondérées de l'échantillon municipal. L'échantillon a été stratifié par municipalité. Une pondération a été appliquée aux échantillons de 11 des 13 municipalités pour garantir que les données finales en reflètent la population adulte selon l'âge, conformément aux profils du recensement de 2016. La pondération n'a pas été appliquée aux échantillons de deux municipalités (Altona/Rhineland et West Kootenay) en raison du manque de données de recensement à disposition.

North Bay – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	17	32
35 à 54 ans	32	38
55 ans et plus	71	50

Sudbury – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	20	31
35 à 54 ans	34	40
55 ans et plus	66	49

Timmins – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	27	32
35 à 54 ans	39	42
55 ans et plus	54	46

Sault Ste. Marie – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	17	28
35 à 54 ans	35	36
55 ans et plus	68	56

Thunder Bay – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	26	31
35 à 54 ans	36	37
55 ans et plus	58	52

Cornwall – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	16	29
35 à 54 ans	31	34
55 ans et plus	73	57

Brandon – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	18	40
35 à 54 ans	41	39
55 ans et plus	61	41

Moose Jaw – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	27	32
35 à 54 ans	26	37
55 ans et plus	67	51

Red Deer – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	19	40
35 à 54 ans	32	42
55 ans et plus	69	37

Vernon – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	9	26
35 à 54 ans	32	36
55 ans et plus	79	58

Whitehorse – Échantillon municipal pondéré et non pondéré : âge

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
18 à 34 ans	12	36
35 à 54 ans	33	44
55 ans et plus	75	40

Annexe 2 – Outils quantitatifs et qualitatifs

Les outils quantitatifs et qualitatifs en anglais et en français sont fournis dans un document distinct.

Annexe 3 – Ensemble complet de données tabulées

Un ensemble complet de données tabulées pour le sondage national et le sondage municipal est fourni dans un document distinct.